

Appel à projets Soutien stage Master ExposUM

28.8.2026 - | Université de Montpellier

ExposUM est une initiative de l'Université de Montpellier et de ses partenaires[1] visant à établir un institut hors-les-murs et décroïonné pour l'étude, la formation et l'interaction science-société, des déterminants environnementaux de la santé humaine. Lauréat de l'appel à projet ExcellenceS (PIA4) et soutenu par la Région Occitanie, ExposUM est financé à hauteur de 46,4 M€ sur la période 2022-2030.

Périmètre scientifique

L'**exposome** correspond à l'ensemble des facteurs environnementaux et sociaux dont les effets propres, combinés aux caractéristiques intrinsèques des individus, sous-tendent l'apparition, l'évolution et la gravité des maladies infectieuses ou non transmissibles humaines. En ce sens, il est le pendant environnemental du génome, avec lequel il interagit tout au long de la vie des individus.

Objectifs

La composante formation de l'Institut ExposUM a pour objectifs de :

1. **Décroïonner** la formation (interdisciplinarité)
2. Contribuer à l'amélioration des **compétences**
3. Intégrer la communauté exposomique de l'Université de Montpellier et de ses partenaires
4. **Renforcer** les liens avec les pays du Sud

À cette fin, plusieurs actions sont organisées, parmi lesquelles le financement de stages de masters.

L'objectif du présent appel est de **financer des stages de master M2**, portant sur des thématiques en lien avec la santé environnementale, au sens large, et s'inscrivant dans le périmètre scientifique d'ExposUM.

Les stages financés seront ouverts aux étudiantes et étudiants de masters M2 inscrits à l'Université de Montpellier ou l'un de ses établissements partenaires (liste des composantes).

Financement et dépenses éligibles

Le financement est de 5000€[2] max. par stage, incluant le montant de la gratification pour 6 mois maximum et pouvant inclure des dépenses de fonctionnement en lien direct avec le stage.

Le financement sera versé en totalité à l'organisme d'accueil sous réserve de la **réception de la convention de stage** signée.

Calendrier

- Ouverture de l'appel à projets : 28 août 2026
- Date limite de dépôt des candidatures : 27 septembre 2026
- Évaluation des candidatures par le Comité d'Évaluation de la Formation (COEF) de l'Institut

ExposUM : 26 octobre 2026

- Notification des financements : début novembre 2026
- Démarrage des stages : janvier-mars 2027
- Mise à disposition des crédits : mars 2027 (en raison du passage à SIFAC+)

Critères d'éligibilité

Porteur.se : chercheuse ou chercheur, enseignante-chercheuse ou enseignant-chercheur, titulaire ou contractuel (dans ce cas, le contrat de travail doit couvrir à minima toute la durée du projet), membre d'une structure de recherche de l'I-SITE de Montpellier.

Le porteur doit être le futur encadrant ou co-encadrant du futur stagiaire.

Organisme d'accueil du stage : structure de recherche de l'I-SITE de Montpellier dont le porteur est membre.

Etudiant.e :

Le sujet de stage sera sélectionné avant le choix du stagiaire : le porteur s'engage donc à recruter un.e stagiaire inscrit.e en M2 dans une composante de l'Université de Montpellier (liste des composantes) ou de l'un de ses établissements partenaires.

Modalités de soumission

La proposition (~3 pages) doit être rédigée en français ou en anglais à partir du dossier simplifié (voir ci-dessous), en respectant les indications y figurant.

Envoi du dossier par le porteur.se, en mettant en copie le responsable de l'organisme d'accueil, par mail à

Avant le 27 septembre 2026.

Procédure de sélection

Les propositions seront évaluées sur la base de la qualité du sujet de stage, de l'encadrement proposé, ainsi que de l'adéquation avec les priorités et thématiques de l'Institut ExposuM (cf. **Critères de sélection**). Cette évaluation sera conduite par le Comité d'Evaluation de la Formation (COEF) de l'Institut ExposUM.

Critères de sélection :

(à titre indicatif)

- identification claire du champ de l'exposome exploré
- interdisciplinarité
- qualités méthodologiques
- potentiel d'impacts (fondamentaux comme appliqués)
- faisabilité
- pertinence au vu des priorités stratégiques de l'Institut ExposUM (initiation de nouveaux partenariats, approche *One Health*, Santé Globale et Sud, valorisation de l'implication des Sciences Humaines et Sociales, intégration de la communauté exposomique de l'UM et de ses partenaires)

Contact

Pour toute information relative à cet appel à projets, vous pouvez adresser un mail à l'adresse

Engagements

Les porteurs et porteuses s'engagent à :

- Respecter, dans le cadre de la conception et la mise en œuvre du projet soumis au présent appel à projets, les valeurs et principes d'intégrité scientifique destinés à garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux de tout travail de recherche, visés à l'article L.211-2 du Code de la recherche et énoncés par la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et la Charte relative à l'intégrité scientifique de l'Université de Montpellier.
- Respecter, le cas échéant, le protocole de Nagoya.
- Faire figurer les logos de l'Université de Montpellier, de France 2030, de l'Institut ExposUM, de la Région Occitanie dans tous les documents relatifs à la réalisation du projet. Les consignes précises concernant les obligations de communication des porteurs leur seront communiquées.
- Répondre aux demandes de rapport annuel qui sera transmis par l'Institut.
- Appliquer la charte de signature des publications de l'UM en vigueur à toutes les productions scientifiques; respecter les dispositions liées à la science ouverte et la Loi pour une république numérique (publication en open access). Les porteurs des laboratoires sous tutelle UM déposeront le texte intégral des publications dans l'archive ouverte (<https://hal.umontpellier.fr>).
- Effectuer les démarches d'obtention des autorisations/agréments de recherche nécessaires dans les secteurs réglementés (organismes génétiquement modifiés, utilisation d'animaux à des fins scientifiques, données de santé, utilisation des ressources génétiques et partage des avantages en résultant, bioéthique...).

Structures de recherche faisant partie du consortium de l'Institut ExposUM^[3] :

ABSys, AGAP Institut, AIDA, AMAP, Analyses, ART-Dev, ASTRE, BC2M, BCM, BIOLuM, BioWooEB, CBGP, CBS, CDE, CEE-M, CEFE, CEMIPAI, CEPOL, CERCOP, ChimEco, CRBM, CREAM, CSUM, DEFE, DGIMI, DIADE, DIASCOPE, DMEM, ECO&SOLS, ECOTRON, EDPFM, EDSM, ESPACE-DEV, EuroMov DHM, F&S, G-EAU, GECO, Génopolys, GM, HortSys, HSM, IATE, IBMM, ICGM, ICS, ICSM, IDEDH, IDESP, IEM, IES, IGF, IGH, IGMM, IHD, IHPE, IMAG, IMAGINE, INM, INNOVATION, INTERTRYP, IPSiM, IRCM, IRIM, IRMB, ISDM, ISEM, ITAP, L2C, LBE, LBN, LDP, LEPSE, LICeM, LIRDEF, LIRMM, LISAH, LMGC, LPHI, LUPM, Maraîchage, MARBEC, MEEB, MISTEA, MIVEGEC, MMDN, MOISA, MRE, MRM, MSH Sud, OREME, PAC Chimie Balard, PCCEI, Pech Rouge, PHIM, PhyMedExp, QualiSud, R&R, SantESiH, SELMET, SENS, SPO, Sys2diag, TETIS, TransVIHMI, VASSAL, VBIC.

^[1] UM, Région Occitanie, CNRS, IRD, INRAE, CIRAD, INSERM, CHU Montpellier, ICM, Institut Agro Montpellier, ENSCM, Ifremer, INRIA.

^[2] Au moment de la publication de cet appel, le montant minimum légal pour de la gratification de stage s'élevait à 682,52 € mensuel

^[3] Pour rappel seules les UR, UMR, UMI peuvent candidater au présent AAP. Les UAR, UExp, US,

UPS ne sont pas éligibles.

<https://www.umontpellier.fr/articles/appel-a-projets-soutien-stage-master-exposum>